

Dossier de presse

Favoriser des modes d'accueil plus durable

Le service public de la petite enfance, les crèches d'entreprise et le label écolo-crèches

En présence de :

- **Nicolas Grivel**, directeur général de la Caisse nationale des Allocations familiales
- **Jean-Jacques Rodrigues**, Président du Conseil d'administration et **Gaëlle Gautronneau**, directrice de la Caf de la Charente-Maritime
- **Jean François Fountaine**, Maire de La Rochelle
- **David Xardel**, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Charente-Maritime
- **Patrick Giraud**, Président et **Pascal Othaburu**, Directeur de la Mutualité française Centre Ouest

Crèche d'entreprise La Maisonnée de Jéricho - 4 rue Claude Masse – La Rochelle

Vendredi 21 mars 2025



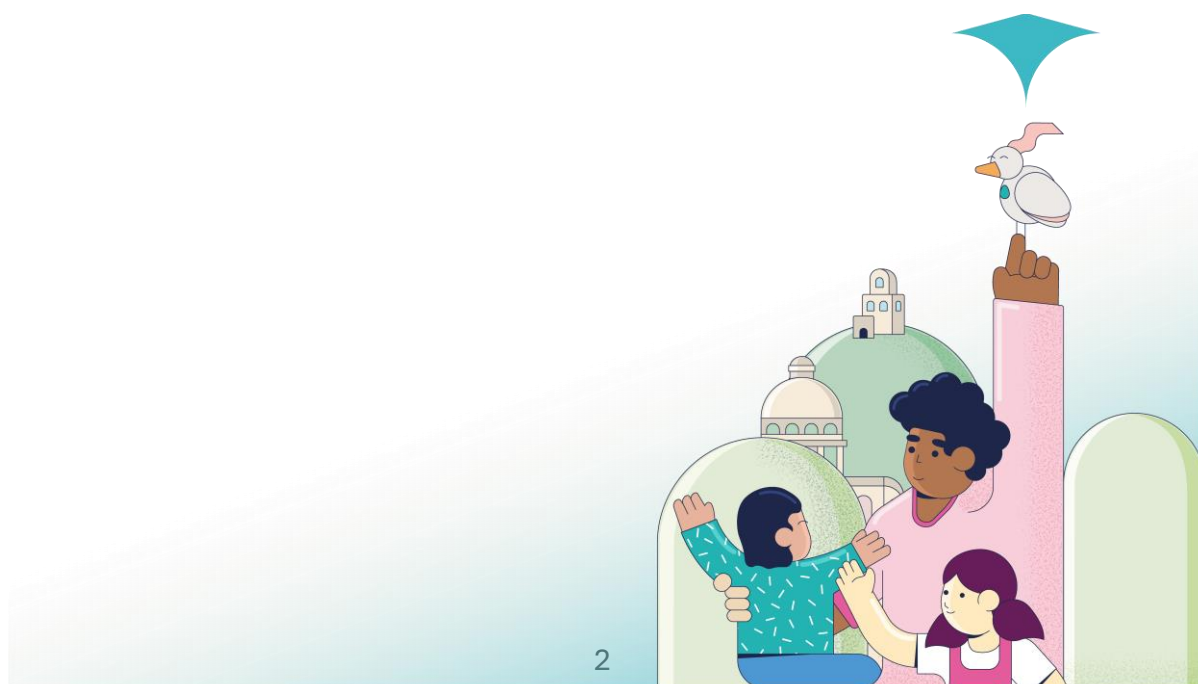


La Caf de la Charente-Maritime : un engagement fort pour une démarche responsable

Dans un contexte où la transition écologique est un enjeu majeur, [la Caf de la Charente-Maritime s'engage activement à accompagner ses partenaires vers des pratiques plus durables.](#)

Cet engagement se traduit par l'intégration d'une démarche responsable au sein des financements et des orientations stratégiques de l'institution.

À travers le [Service Public de la Petite Enfance \(Sppe\)](#), elle accompagne les élus et les acteurs locaux pour garantir un accueil de qualité, accessible à tous, tout en intégrant des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



La Caf aux côtés des élus et des entreprises pour le service public de la petite enfance



Notre ambition

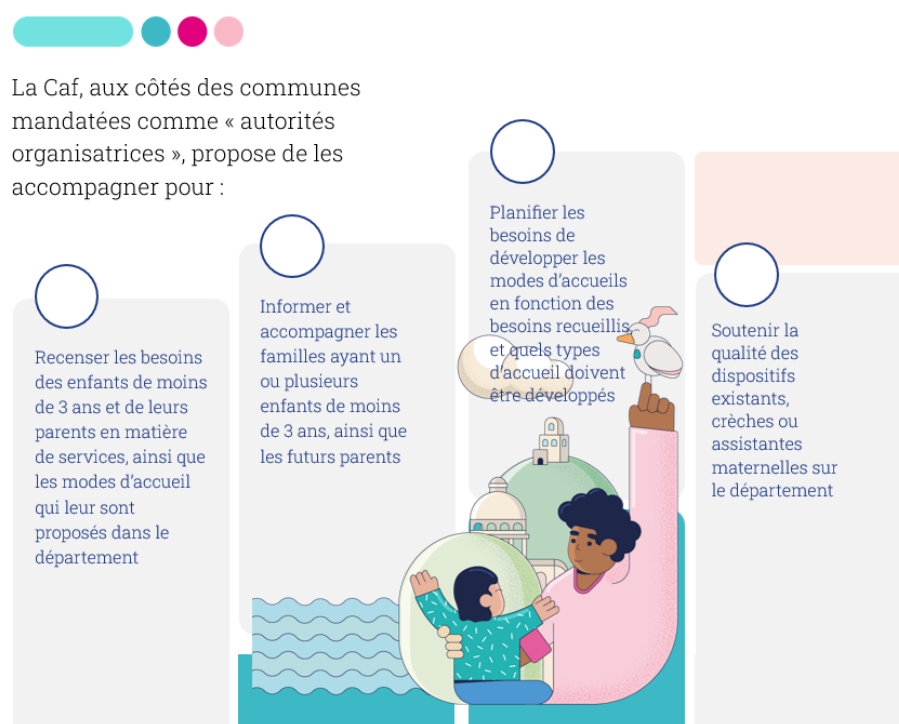
Soutenir et développer un accueil de qualité des enfants de moins de 3 ans adapté aux besoins des familles sur le département.

Un service public pour proposer un accueil de qualité à tous les enfants

Pour beaucoup de parents de jeunes enfants, trouver un mode d'accueil de qualité, financièrement accessible et qui répond à leurs besoins et à ceux de leur enfant, reste parfois un parcours compliqué et pour 60%* d'entre eux ; une source de stress important.

Afin de proposer une réponse globale aux enfants et à leurs parents, le service public de la petite enfance, instauré par la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, prévoit de réorganiser l'offre d'accueil afin d'offrir une solution pour chaque enfant à un prix raisonnable.

*Extrait des résultats de l'enquête « Parents » réalisée par Ipsos en avril 2023 pour le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées





Chiffres clefs

25,4 M€ versés au titre de l'action sociale départementale pour la petite enfance

14 178 familles bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

73,1% des enfants de moins de 3 ans qui ont un mode d'accueil

2 414 places dans **113** crèches

36 relais petite enfance

La Caf de la Charente-Maritime, est le premier financeur pour la petite enfance sur le territoire.

En 2023, cela représente 113 crèches et 36 Relais petite enfance financés. La Caf est donc partie prenante pour créer ou maintenir des places d'accueil de qualité dans les crèches ou auprès des assistantes maternelles du département, en fonction des besoins diagnostiqués. De plus, elle met à disposition des communes les informations géolocalisées des modes d'accueil du site monenfant.fr.

Enfin, dans **96% des communes du département**, la Caf s'est engagée dans les **Conventions territoriales globales (Ctg)**, qui définissent avec l'ensemble des acteurs, les besoins des services aux familles et leur développement. Elle est également partie prenante dans les comités départementaux des services aux familles.

Une opportunité en développement : les crèches d'entreprise

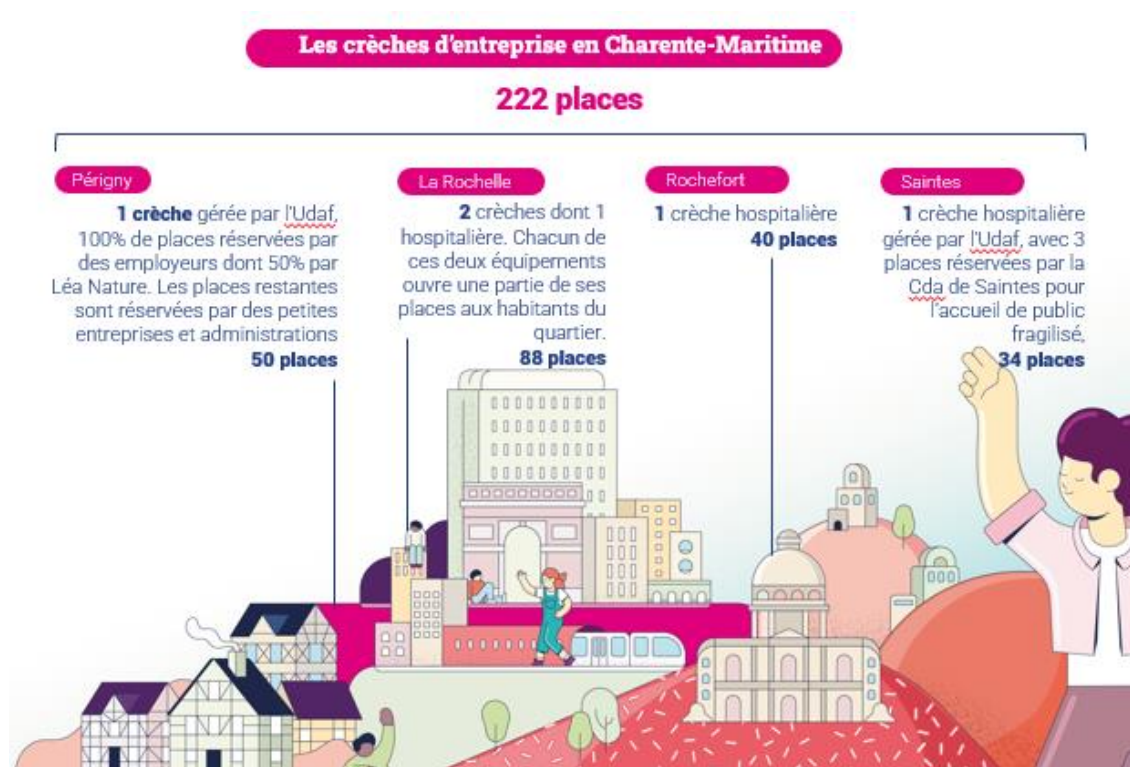
Chaque employeur peut soutenir la conciliation vie professionnelle et vie familiale et ainsi contribuer au bien-être et à l'engagement des salariés tout en favorisant l'égalité des chances au travail.

Pour cela, de nombreuses mesures existent :

- Des dispositifs d'accompagnement pendant la grossesse ;
- Des dispositifs de soutien au retour de congé maternité et/ou paternité (aménagement des horaires, des postes de travail...) ;
- Des dispositifs d'aide à la parentalité (prime de crèche, jours enfants malades...)
- Des dispositifs d'accueil pour les jeunes enfants, fortement plébiscités par les parents salariés tels que la création de crèches d'entreprises ou la réservation de places.



La crèche d'entreprise ou inter-entreprises est une structure d'accueil de jeunes enfants dont les places sont majoritairement réservées aux salariés d'entreprises et/ou d'administrations afin de favoriser la conciliation vie professionnelle et familiale.



La Rse au cœur du projet d'entreprise de la Caf



La Caf de la Charente-Maritime ne se limite pas à son rôle d'organisme de prestations sociales : elle se positionne aussi comme un acteur engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (Rse).

Pour mener à bien nos actions dans le champ de l'accompagnement au changement climatique, elle a compilé l'ensemble de ses actions dans **un schéma directeur d'accompagnement au changement climatique**. Ce dernier comprend ainsi un axe orienté vers les allocataires et les partenaires avec l'objectif de :

- les sensibiliser sur leur propre empreinte,
- communiquer sur la transition écologique
- et faire évoluer les comportements.

Accompagner nos publics à s'adapter

- **Le comportement de nos partenaires en matière de développement sur le territoire**
 - o Intégrer dans nos Ctg des enjeux de préservation de l'environnement dans le développement sur les territoires en intégrant un axe mobilité douce pour nos publics.
- **Le développement des modes d'accueil éco responsables :**
 - o Adapter nos financements pour inciter les structures à adopter une démarche éco-responsable (rénovation thermique, réduction du plastique, qualité des services...)
 - o Accompagner / sensibiliser les gestionnaires
 - o Exiger ou promouvoir un label écolo-crèche en fonction des territoires
- **La rénovation des accueils péri et extra scolaires éco-responsables**
 - o Adapter nos financements pour inciter les structures à adopter une démarche éco-responsable (rénovation thermique, réduction du plastique, qualité des services...)
 - o Accompagner/ sensibiliser des gestionnaires d'accueil de loisirs
 - o Créer / promouvoir un label écolo pour les accueils de loisirs et locaux jeunes.

Quelques exemples concrets

- **Un partenariat avec l'Ars et le Département sur le sujet de la santé environnementale** (info en direction des assistants maternels et des crèches), et en particulier dans la diffusion du [Guide Reco'crèche](#) auprès des promoteurs de projet d'investissement petite enfance (crèche des *P'tits loups de Mer* de Saint Pierre Oléron)
- **Des projets de re végétalisation et d'ouverture des crèches vers l'extérieur** financés ou à l'étude (Rivedoux, Les Minimes à La Rochelle, Dompierre sur Charente)
- Une réflexion dans le cadre du schéma départemental des services aux familles sur le sujet des **crèches "accueil en semi plein air"** et la question du continuum éducatif sur les territoires (articulation avec l'école du dehors, les Alsh, les actions parentalité). Investissement sur le sujet, au côté de la Caf, du Département, de l'Education nationale, de territoires moteurs (Ile de Ré, ile d'Oléron, Ville de La Rochelle, Cda de Saintes).



La crèche inter-entreprises de Sécurité Sociale : la Maisonnée de Jéricho

Aider les familles à concilier vie professionnelle et vie familiale constitue la première des missions de la Caisse d'Allocations Familiales en soutenant notamment le développement des modes d'accueil du jeune enfant.

La création de cette crèche, en 2014, visait à **répondre aux besoins des salariés des organismes sociaux souhaitant privilégier l'accès à un équipement en proximité avec leur lieu de travail.**

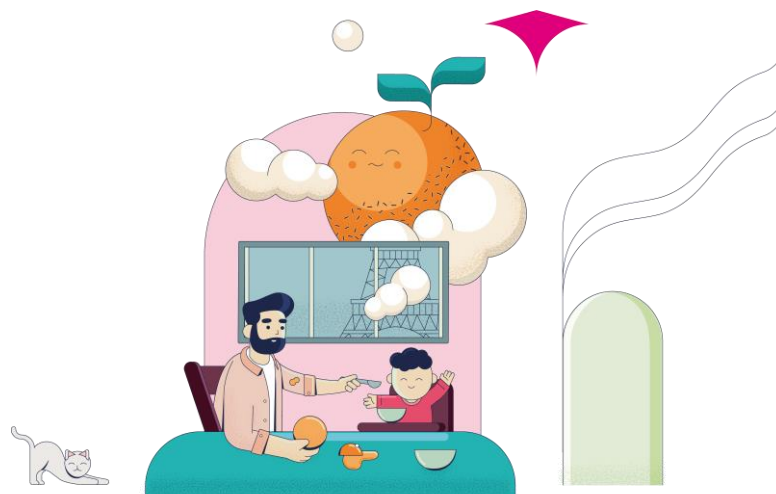
Elle est gérée par la Mutualité Française Centre Atlantique qui assure le processus d'attribution des places et les relations avec les familles.

Caractéristiques

- L'établissement d'accueil du jeune enfant est situé 4 rue Claude Masse à La Rochelle.
- Un projet pédagogique bienveillant, tourné vers les besoins de l'enfant et de sa famille ;
- Une crèche certifiée par un éco-label, respectueuse de l'environnement et ouverte sur l'extérieur ;
- Une équipe pédagogique constituée de professionnels diplômés de la petite enfance et bienveillante envers les enfants ;
- Une crèche à taille humaine, pouvant accueillir jusqu'à 23 enfants de 7h30 à 18h30 ;
- Une crèche bénéficiant d'un environnement local riche favorisant ainsi les sorties et les partenariats culturels et associatifs (parc, musées, médiathèque, ludothèque, Ehpad, maison de la nature...) : une sortie par semaine.

Les organismes réservataires

- 6 places réservées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime, pour leurs salariés ;
- 5 places réservées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie Charente-Maritime, pour leurs salariés ;
- 11 places réservées par la ville de La Rochelle, pour ses habitants ;
- 1 place réservée par la Mfca, pour ses salariés.



Le label Ecolo crèche



Créé en 2009, c'est le 1er label de développement durable dédié à la petite enfance.

Le label Ecolo crèche®, gage de reconnaissance et d'engagement de progrès, valorise les efforts des équipes et permet au public comme aux collectivités de reconnaître les crèches engagées dans une démarche dans leur transition écologique. Il est renouvelable tous les 3 ans.

La labellisation n'est cependant pas une finalité.

L'objectif premier est de pérenniser les pratiques dans un principe d'amélioration continue et durable.

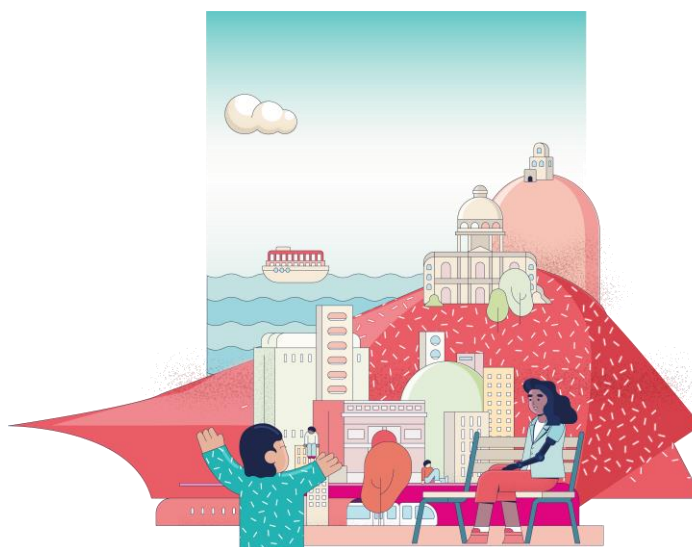
Les intérêts à s'engager dans la démarche sont extrêmement variés :

- Améliorer la qualité de vie des enfants accueillis et des équipes (leur santé et leur bien-être)
- Mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Reconnecter les enfants à la nature et les sensibiliser à l'environnement
- Engager collectivement tous les acteurs de la crèche dans un projet innovant et fédérateur
- Rejoindre un réseau de lieux de vie engagés dans la transition écologique
- Répondre à une demande sociétale
- Développer une action innovante dans le cadre de l'Agenda 21
- Anticiper certaines réglementations

🔍 En savoir + : [Label Ecolo Crèche - Label Vie](#)

Les écolo-crèches de Charente-Maritime

- 9 crèches labellisées
 - 1 à Saintes,
 - 3 dans l'Ile de Ré,
 - 1 à Périgny,
 - 4 à La Rochelle
- 3 Rpe (relais petite enfance)
 - Jarnac,
 - La Rochelle,
 - Ile de Ré.



Vos contacts



Caf de la Charente-Maritime

Delphine MASSOT - chargée de communication – communication@caf17.caf.fr

Caisse nationale des Allocations familiales

Virginie RAULT – relations presse – presse@cnafr.fr

Ville de la Rochelle

Géraldine De OLIVEIRA – Relations presse – geraldine.de-olivera@agglo-larochelle.fr

Cpam de la Charente-Maritime

Pascale FERNANDEZ – Responsable communication - comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr

Mutualité Française Centre-Atlantique

Anne-Charlotte MENA -Responsable Communication - acmena@mfca.fr